



Le 9 janvier 2014

## LETTRE D'ALERTE A L'ATTENTION DE NOS ELUS

Depuis maintenant plusieurs années, les lois de finances successives, votées par les parlementaires, suppriment des emplois publics et ce dans toutes les administrations. A la direction générale des finances publiques plus de 20000 emplois ont été supprimés en 10 ans sur le territoire national, et ce, sous l'égide de la RGPP (révision générale des politiques publiques) puis maintenant sous celle de la MAP (modernisation de l'action publique).

Pour le département de l'Eure, cela s'est traduit concrètement par la disparition de 75 emplois depuis 2010 (soit plus que le centre des Finances Publiques de Louviers) dont 14 nouvelles suppressions au 1/09/2014 sur une population actuelle de 700 agents mettant à mal l'ensemble des services dans la réalisation de leurs missions sans état des lieux .

Depuis 2000, ce sont dix trésoreries qui ont disparu du paysage administratif du département :

Damville, Ezy-sur-Eure, Beaumesnil, Bourgheroulde, Saint Georges du Vivre, Broglie, Etrepagny, Lyons la Forêt, Routot et Cormeilles. Certaines sont aujourd'hui en voie de disparition faute d'un nombre suffisant d'emplois implantés comme Thiberville, Nonancourt par exemple.

Au delà du service public de proximité cher à l'usager et auquel, nous en sommes convaincus vous tenez, nous constatons également que nos missions répondent davantage à des impératifs d'ordre statistique plutôt qu'à un objectif de services publics à l'égard des différents acteurs notamment les différentes collectivités locales. Les agents des Finances publiques participent à l'élaboration des bases des impôts directs locaux (taxes foncières, taxes d'habitation et contribution économique territoriale) ainsi qu'à leur établissement et leur recouvrement, à l'analyse et l'expertise des budgets des collectivités locales entre autres missions. Ainsi, comme vous le savez des bases erronées impliquent des recettes moindres pour vos collectivités engendrant nécessairement des ajustements à la hausse en terme de taux d'imposition pour les années suivantes afin de mettre vos budgets à l'équilibre. Or, les coupes drastiques en terme d'emplois ainsi que les fusions de service à l'image de la disparition de véritables services du cadastre, ne permettent plus aujourd'hui aux agents des finances publiques d'effectuer un travail de qualité. A titre d'exemple, dans le cadre de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels (soit plus de 21000 locaux concernés dans l'Eure), bon nombre de déclarations souscrites ont été scannées par des services informatiques sans être contrôlées par nos services ; de moins en moins nombreux, nos agents pourront-ils continuer à participer à vos commissions communales des impôts directs ? L'impact est donc réel en terme de recettes fiscales et de conseils adressés aux communes.

La fiscalité est plus que jamais au cœur des débats, elle suscite interrogation légitime de nos concitoyens et démontre, à travers les affaires récentes, que le consentement à l'impôt ne peut être réalisé que si l'équité et la justice fiscale sont au rendez-vous, cela passe nécessairement par des

moyens humains supplémentaires.

La CGT Finances Publiques 27 ne peut cautionner de telles suppressions d'emplois et revendique leur arrêt, un débat contradictoire sur le contenu des missions et leur réalisation au sein de notre administration. Ce bilan est aujourd'hui nécessaire pour le bon accomplissement de nos missions de service public. Il pourrait très certainement mettre en évidence des réels besoins en emplois. D'autant qu'un emploi de fonctionnaire représente l'implantation d'un foyer dans une commune et par conséquent de plusieurs consommateurs, plusieurs administrés et plusieurs usagers des autres services publics comme celui de l'éducation nationale.

Le 6 janvier 2014 un comité technique était programmé pour acter 14 nouvelles suppressions d'emplois dans notre département. La CGT Finances Publiques 27 a refusé de siéger à ce comité technique et a préféré s'adresser directement aux agents, à la presse et à notre direction générale. A l'heure où les dépenses publiques sont montrées comme responsables de tous les maux sans jamais se soucier des recettes, il nous semble légitime que l'Etat et son administration vous apportent les moyens nécessaires au bon fonctionnement de vos collectivités, cela passe par des bases d'impositions établies avec la plus grande justesse. Nous vous demandons par cette lettre d'être notre relais devant les différentes instances dans lesquelles vous siégez et de faire remonter à notre ministère vos interrogations par toutes les voies que vous estimerez utiles.

La Commission Exécutive de la CGT Finances Publiques de l'Eure